



## Assemblée générale

Distr. générale  
20 juin 2011  
Français  
Original: anglais

---

### Soixante-sixième session

Point 108 de la liste préliminaire\*

### Prévention du crime et justice pénale

## Prévention du crime et justice pénale

### Note du Secrétaire général

Conformément à la résolution 65/232 de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à cette dernière le rapport de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée sur les travaux de sa cinquième session, tenue à Vienne du 18 au 22 octobre 2010 (CTOC/COP/2010/17).

---

\* A/66/50.

